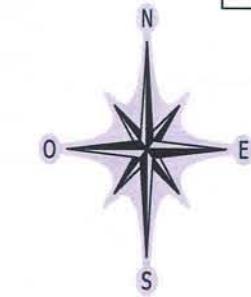




Pièce n° B3



PAZ Futur

Echelle 1/1'000

Légende

- 

Décharge projetée

PAZ Futur

 - Aire forestière
 - Zone artisanale
 - Zone d'extraction et de dépôt de matériaux
 - Zone inculte
 - Zone de protection du paysage d'importance cantonale

APPROUVE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU : 22 JAN. 201

Signatures: Le Président La Secrétaire



APPROUVE PAR L'ASSEMBLEE PRIMAIRE EN DATE DU : 25 FEV. 201

Signatures: Le Président  La Secrétaire 



HOMOLOGUE PAR LE CONSEIL D'ETAT LE ~~homologué par le~~ Conseil d'Etat

en séance du 19 FEV. 2014.....

Droit de sceau: Fr. 200. —

CANTON DU VALAIS

L'atteste: **PROJET DE DECHARGE**
Le chancelier d'Etat: 



Mise à l'enquête publique

- Projet de PAZ
 - Modification partielle du PAZ
 - Notice d'impact sur l'environnement
 - Demande de défrichement

COMMUNE D'ICOGNÉ

AUTEUR DU PROJET



MAÎTRE DE L'OUVRAGE



DATE		PROJ.	DESS.	CONTR.
1	Juin 2011	J.-M.P.	V.B.	B.B.
2				
3				
4				
Projet n° : 118.566.60			Formats	Surface
W:\Communes\lcogne\Décharge\566 Décharge des Moulins\566 Modif PAZ\566 DAO\566 Plan\PAZ.dwg			x = 0.420 y = 0.297	0.12 m ²